

# Formation à l'utilisation du MEOPA

Pour qui ?

**Pour tous les chirurgiens-dentistes et leur équipe dentaire qui reçoivent des patients stressés (enfants, personnes âgées...)  
Destinée à l'équipe dentaire**

Il existe de nombreuses indications pour lesquelles une sédation consciente peut s'avérer nécessaire. L'anxiété liée aux soins dentaires ou les interventions chirurgicales longues et complexes sont autant de situations pour lesquelles il est indispensable de permettre aux patients d'être le plus possible relaxés et détendus, détachés de l'environnement. Parmi l'ensemble des méthodes pharmacologiques de sédation vigile, la voie inhalée présente de nombreux avantages : grande sécurité d'emploi (très rares effets indésirables), rapidité des effets et rémanence post-administration quasi nulle, bonne efficacité dans de nombreux cas. Elle est réalisée grâce à l'utilisation d'un médicament, le Mélange Equimolaire d'Oxygène et de Protoxyde d'Azote (MEOPA). Aux doses utilisées de protoxyde d'azote, seules une sédation consciente et une analgésie de surface ne sont obtenues minimisant ainsi tout risque anesthésique. Depuis 2009, tout chirurgien-dentiste peut utiliser ce médicament dans une pratique libérale sous réserve d'avoir été formé à la réalisation des soins et de la chirurgie sous sédation consciente. Cette formation demandée par l'ANSM comprend l'ensemble des connaissances nécessaires sur le MEOPA de sa pharmacologie à sa manipulation et sa pharmacovigilance. Mais également, les éléments indispensables à la prise en charge comportementale des patients phobiques des soins dentaires. Enfin cette formation permettra également une manipulation du matériel, l'utilisation d'une fiche de suivi et une expérience pratique de l'administration de MEOPA.



**Durée :**  
2 jours (déjeuner inclus)

**9h00 – 17h30**

**Public :**  
Equipe dentaire

## Programme

### Première journée

#### Module 1 : Sédation et Analgésie (cours théoriques)

- Sédation et évaluation de la vigilance
- Evaluation et traitement de la douleur
- Evaluation et traitement de l'anxiété
- Impact de l'analgésie – sédation sur les fonctions vitales
- Traitements non médicamenteux.

#### Module 2 : Généralités sur le MEOPA (cours théoriques)

- Historique et cadre médico – légal
- Pharmacologie et pharmacocinétique
- Effets secondaires, toxicité
- Bonnes pratiques : stockage, manipulation, utilisation
- Bonnes pratiques : surveillance, monitoring

### Deuxième Journée :

#### Module 3 : MEOPA en Odontologie (cours théoriques)

- La douleur en Pratique odontologique
- Position du MEOPA parmi les moyens antalgiques
- Rappel des indications et contre-indications du MEOPA
- Associations et interactions (synergie et risques)
- Exemples de protocoles d'utilisation

#### Module 4 : Ateliers pratiques

- Utilisation des échelles de douleur
- Utilisation des échelles de sédation
- Surveillance, fonctions vitales, monitoring (oxymètre)
- Manipulation et utilisation du MEOPA
- Manipulation et utilisation de l'oxygène

## Les + de cette formation

- Apports théoriques et pratiques en pédagogie active par formateurs spécialisés.
- Ateliers pratiques de manipulation et d'administration de MEOPA avec présentation des bouteilles
- Expérience pratique pour chaque participant d'une administration de MEOPA

**Places limitées à 12 participants !**

## Objectifs pédagogiques

- Développer les connaissances théoriques et pratiques pour administrer le MEOPA.
- Savoir évaluer la douleur et l'anxiété.
- Utilisation pratique des gaz médicaux

Formation à l'utilisation du MEOPA  
OGDPC programme n°13001500027



### 1. Sessions 2016

<input type="checkbox"/> Aix en Provence les 13 et 14 octobre <b>session 5</b>	<input type="checkbox"/> Rouen les 07 et 08 avril <b>session 4</b>
<input type="checkbox"/> Lille les 24 et 25 mars <b>session 2</b>	<input type="checkbox"/> Vannes les 17 et 18 mars <b>session 3</b>
<input type="checkbox"/> Paris les 09 et 10 mars <b>session 1</b>	

### 2. Information sur le(s) participant(s)

Nom du participant : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_  
 Nom de l'assistante dentaire 1 : \_\_\_\_\_ Prénom 1 : \_\_\_\_\_  
 Nom de l'assistante dentaire 2 : \_\_\_\_\_ Prénom 2 : \_\_\_\_\_  
 Adresse : \_\_\_\_\_  
 Code postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_  
 RPPS (carte de l'ordre) : \_\_\_\_\_ ADELI : \_\_\_\_\_  
 Tél : \_\_\_\_\_ Email : \_\_\_\_\_

### 3. Choix du type de financement

<input type="checkbox"/> Tarif adhérent(e) UFSBD 840 €	<input type="checkbox"/> Non adhérent(e) UFSBD 880 €
--	--

<b>AVEC L'OGDPC</b> pour les praticiens libéraux et de centres de santé exerçant dans le cadre conventionnel	<input type="checkbox"/> <b>1<sup>er</sup> programme de l'année pris en charge à hauteur de 588 € et indemnisé 472,50 €</b>
	<input type="checkbox"/> Je m'inscris à ce programme sur <a href="http://www.mondpc.fr">www.mondpc.fr</a> * (reporter les références ci-dessus dans « inscription directe ») et je m'engage à participer à l'intégralité du programme <input type="checkbox"/> Je joins un chèque de règlement complémentaire correspondant au coût de la formation – 588 € (participation de l'OGDPC)

\*En l'absence de cette action, l'UFSBD se réserve le droit de facturer l'intégralité de la formation

En remplissant ce bulletin d'inscription je m'engage à participer à la formation dans sa totalité. Les lieux, horaires et conventions me seront communiqués environ 15 jours avant la journée de formation. Pour toute annulation à moins de 3 semaines de la formation, aucun remboursement ne pourra être demandé et l'UFSBD se réserve le droit de vous facturer l'intégralité de la prestation. Dans le cas où le nombre de participants serait insuffisant, l'UFSBD se réserve le droit d'ajourner la prestation au plus tard 15 jours avant la date prévue et ne versera aucune indemnité.

Je souhaite apporter mon soutien à l'UFSBD de mon département : je joins un chèque de 50 €